

L'emploi des femmes en Corse : plus rare qu'ailleurs et moins valorisant que celui des hommes

En 2006 en Corse, 47 500 femmes occupent un emploi. Elles représentent 43 % de l'emploi qui est ainsi le moins féminisé de France. Très souvent inactives, elles sont en effet peu présentes sur le marché du travail. En Corse, seulement 50 % des femmes de 15 à 64 ans travaillent, soit le taux d'emploi le plus faible de toutes les régions françaises. Depuis plusieurs années toutefois, l'emploi féminin insulaire progresse nettement. Néanmoins, cette féminisation se traduit par une concentration des femmes sur des postes d'employés et dans les activités de services. Elles opèrent ainsi sur un marché du travail distinct de celui des hommes, offrant des perspectives moins valorisantes. Plus diplômées que les hommes, elles sont fréquemment surqualifiées dans leur emploi. Elles ont aussi plus de mal à accéder aux postes les plus qualifiés. Enfin, deux femmes sur dix travaillent à temps partiel en Corse, moins souvent que sur le continent.



En 2006, 47 500 femmes occupent un emploi en Corse. Seulement 11 % d'entre elles sont non salariées, contre 19 % pour les hommes. Elles représentent 43 % des actifs de la région, nettement moins qu'en moyenne nationale (47 %). L'emploi insulaire est d'ailleurs le plus faiblement féminisé de France.

Faible participation des femmes au marché du travail

L'emploi insulaire moins féminisé qu'au niveau national, surtout chez les plus de 50 ans

Répartition des femmes en emploi par tranche d'âge en 2006

	Corse		France
	Femmes nombre	Taux de féminisation %	Taux de féminisation %
15 à 19 ans	660	30,5	34,5
20 à 24 ans	3 190	41,1	46,2
25 à 29 ans	5 000	44,8	47,3
Total 15 à 29 ans	8 850	42,0	45,6
30 à 34 ans	6 220	44,8	46,2
35 à 39 ans	7 050	44,1	46,4
40 à 44 ans	7 680	46,0	47,1
45 à 49 ans	6 690	43,2	47,5
Total 30 à 49 ans	27 640	44,6	46,8
50 à 54 ans	5 800	42,0	47,0
55 à 59 ans	4 000	40,6	47,1
60 à 64 ans	1 220	37,2	47,4
Total 50 à 64 ans	11 020	40,9	47,1
Total 15 à 64 ans	47 510	43,2	46,6

Source : Insee, Recensement de la population 2006.

Les femmes participent peu au marché du travail insulaire. Celui-ci se caractérise en effet par sa très forte proportion d'inactifs et ce phénomène est particulièrement prégnant chez les femmes. En Corse, seulement 50 % des femmes âgées de 15 à 64 ans sont en emploi, nettement moins que les hommes (66 %). Ce taux d'emploi est par ailleurs le plus faible de toutes les régions métropolitaines, 9 points en dessous de la moyenne nationale.

Il se situe bien loin de l'objectif de 60 % fixé par le Conseil européen de Lisbonne à l'horizon 2010. La Corse fait figure d'exception au regard de cette cible. En effet, une grande partie des régions françaises a déjà atteint l'objectif ou en est proche. En Corse, le taux d'emploi ne dépasse 60 % que pour les femmes ayant entre 27 et 50 ans.

A tout âge, les femmes en Corse travaillent beaucoup moins souvent que leurs homologues masculins mais également que les femmes du continent. Leur taux d'emploi culmine dès 33 ans. A cet âge, moins de 66 %

des femmes insulaires occupent un emploi contre 85 % des hommes.

En Corse, les enfants impactent davantage l'activité de leur mère

La présence d'enfants au sein du noyau familial conditionne la participation des femmes au marché du travail. Contrairement à la moyenne nationale, entre 35 et 55 ans, les femmes en Corse travaillent moins fréquemment dès le deuxième enfant. Ce comportement de retrait est beaucoup plus marqué encore à partir du troisième enfant, leur taux d'emploi reculant de 17 points contre 13 points au niveau national. Pour les femmes de Corse, il semble plus difficile qu'ailleurs de rendre compatibles vie familiale et vie professionnelle. L'impact de ce phénomène sur l'emploi est toutefois atténué par la fécondité particulièrement faible des femmes insulaires.

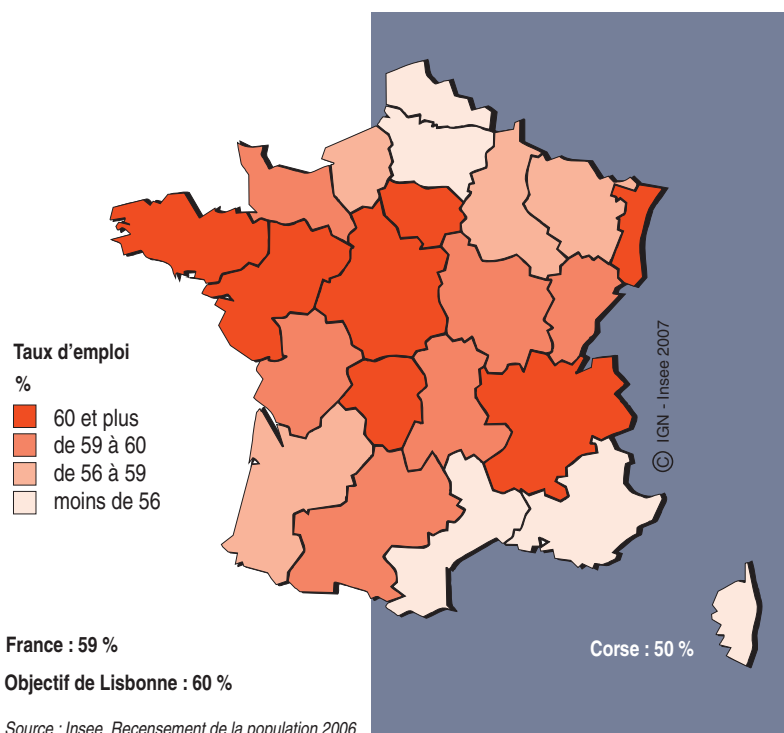
En milieu de vie active, à l'âge où les enfants commencent à acquérir une certaine autonomie, la part de femmes qui travaillent progresse au niveau national. Mais ce comportement de « réinsertion » dans l'emploi ne s'observe pas en Corse. A 46 ans, l'écart de taux d'emploi entre les femmes de Corse et celles du continent atteint 14 points. A partir de cet âge, les femmes sont plus nombreuses à quitter le monde du travail, en Corse comme ailleurs. Toutefois, ce retrait est plus rapide et plus marqué sur l'île que dans le reste du territoire métropolitain.

L'emploi insulaire se féminise fortement

Néanmoins, l'emploi en Corse se féminise nettement. Entre 1999 et 2006, la part des femmes dans l'emploi total a augmenté de 2,4 points, plus rapidement qu'au niveau national. Cette féminisation de l'emploi est un mouvement continu depuis plusieurs décennies. L'évolution des modes de vie, les transformations du rôle et du statut de la femme et la tertiarisation de l'économie participent à cette féminisation. Les femmes comptent désormais pour 43 % de l'emploi insulaire alors qu'elles en représentaient à peine plus d'un quart 25 ans auparavant. La Corse a donc comblé une grande partie de son retard sur le reste de la France en matière

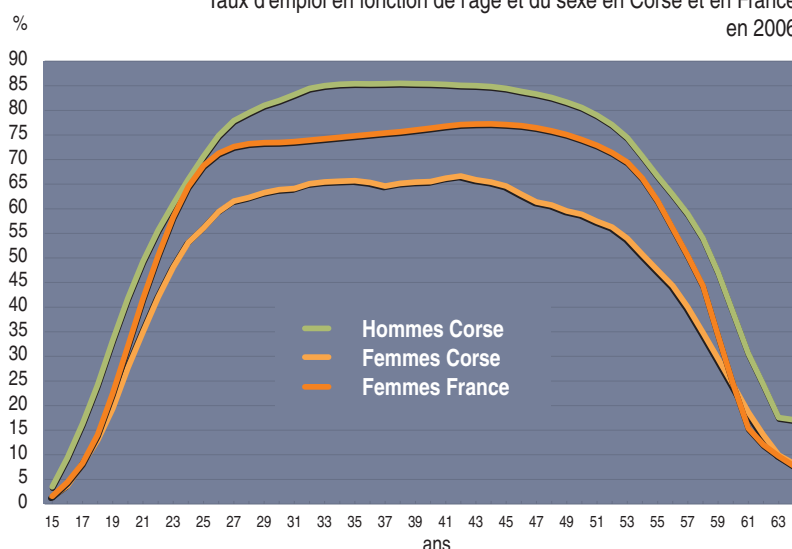
En Corse, seule une femme sur deux occupe un emploi

Taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 64 ans par région en 2006



En Corse, l'emploi des femmes est plus faible à tout âge

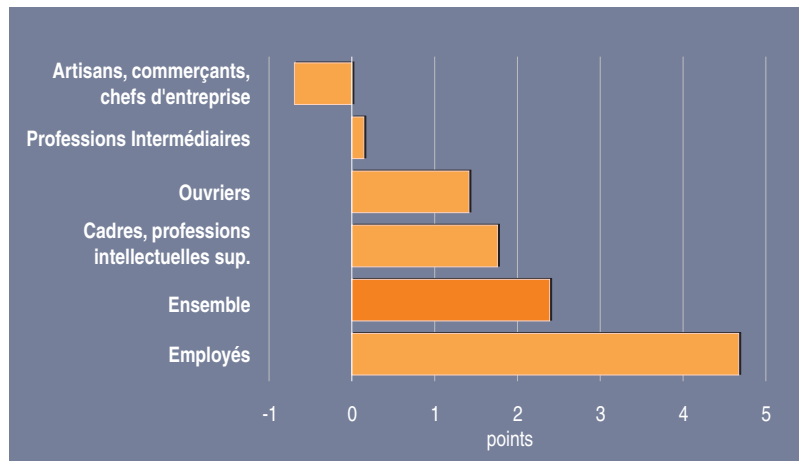
Taux d'emploi en fonction de l'âge et du sexe en Corse et en France en 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006.

La catégorie des employés s'est fortement féminisée sur l'île

Evolution du taux de féminisation des emplois entre 1999 et 2006 par catégorie socioprofessionnelle en Corse



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006.

de féminisation de l'emploi.

Cependant, même si les femmes sont davantage présentes dans l'économie, la féminisation de l'emploi n'est pas homogène selon les secteurs d'activité, les métiers ou encore les catégories socioprofessionnelles. Leur poids dans l'emploi s'est renforcé dans les domaines où elles étaient déjà majoritaires. En particulier, c'est essentiellement parmi la catégorie des employés que ce mouvement de féminisation s'est opéré. Les femmes représentent désormais les deux tiers des employés de l'économie insulaire, en progression de 5 points par rapport à 1999. A l'inverse, la féminisation des emplois de cadres et de professions intermédiaires a été beaucoup plus restreinte. L'emploi insulaire est donc nettement plus féminin qu'auparavant mais cette tendance s'est aussi accompagnée d'une concentration professionnelle des femmes.

Un marché du travail à « deux vitesses »

Hommes et femmes opèrent ainsi sur deux marchés du travail distincts qui offrent des perspectives très inégales. L'emploi des femmes est globalement peu qualifié, moins rémunéré et concentré dans des secteurs à plus faible valeur ajoutée. Leur parcours professionnel est ainsi moins valorisant.

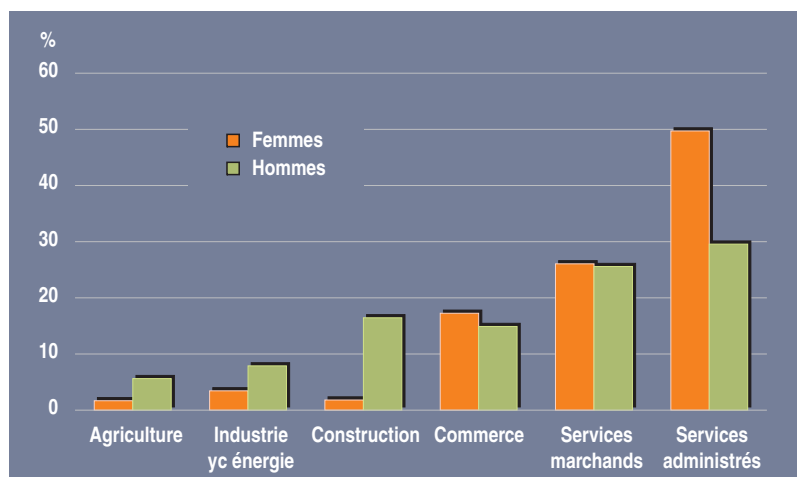
En particulier, l'emploi des femmes est très majoritairement polarisé dans les activités de services. Plus de 75 % d'entre elles y travaillent contre 55 % des hommes. Cette concentration est plus forte en Corse qu'au niveau national. Cette spécialisation prend essentiellement corps dans les services administrés (éducation, santé, action sociale et administration) qui occupent une femme en emploi sur deux dans la région.

Inversement, les femmes demeurent quasi absentes de certains secteurs. La construction, activité particulièrement employeuse en Corse, n'emploie que peu de femmes. Elle ne compte que 8 % de personnel féminin dans ses effectifs, soit un taux de féminisation légèrement inférieur à la moyenne nationale. De même, l'industrie est moins féminisée en Corse : seulement 25 % des emplois sont occupés par des femmes, contre 29 % au niveau national.

Par ailleurs, au sein d'un même secteur d'activité, les femmes n'exercent pas les

L'emploi féminin insulaire concentré dans les services administrés

Répartition par secteur d'activité des femmes et des hommes en Corse en 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006.

L'emploi saisonnier féminisé mais peu qualifié

Si l'emploi ne laisse qu'une faible place aux femmes, il génère aussi de nombreux contrats saisonniers, dont bénéficie particulièrement le personnel féminin insulaire. En 2007, elles occupent ainsi plus de la moitié des emplois saisonniers occupés par des résidents corses, soit 4 130 postes. Ce type d'emploi est donc davantage féminisé que l'emploi annuel où seulement quatre postes sur dix sont féminins.

Néanmoins, comme pour les emplois « traditionnels », l'emploi saisonnier des femmes est moins qualifié que celui des hommes. Elles sont ainsi très présentes dans la catégorie des employés où elles occupent six postes de saisonniers sur dix. Inversement, les emplois d'encadrement, cadres ou professions intermédiaires, sont peu féminisés : 34 %. Les hôtels, cafés et restaurants sont les principaux employeurs de saisonniers locaux. Ces secteurs emploient autant d'hommes que de femmes. En revanche, le commerce recourt principalement au personnel saisonnier féminin : elles y occupent les deux tiers des postes de la saison. En effet, pour faire face à l'afflux de clientèle durant la période estivale, les grandes surfaces en particulier font très fréquemment appel au personnel féminin local, en tant qu'employées pour la plupart.

L'emploi saisonnier des femmes résidant en Corse en 2007

	Effectifs	Taux de féminisation (%)
Ensemble	4 130	53,0
Catégories socioprofessionnelles		
Encadrement	190	34,2
Employés	3 570	63,2
Ouvriers	370	23,3
Principaux secteurs d'activité		
Commerce	1 160	66,6
Hôtels, cafés, restaurants	2 390	50,1

Source : Insee, DADS 2007.

Champ : l'analyse de l'emploi saisonnier est ici restreinte aux seuls postes pourvus à des salariés résidents de Corse.

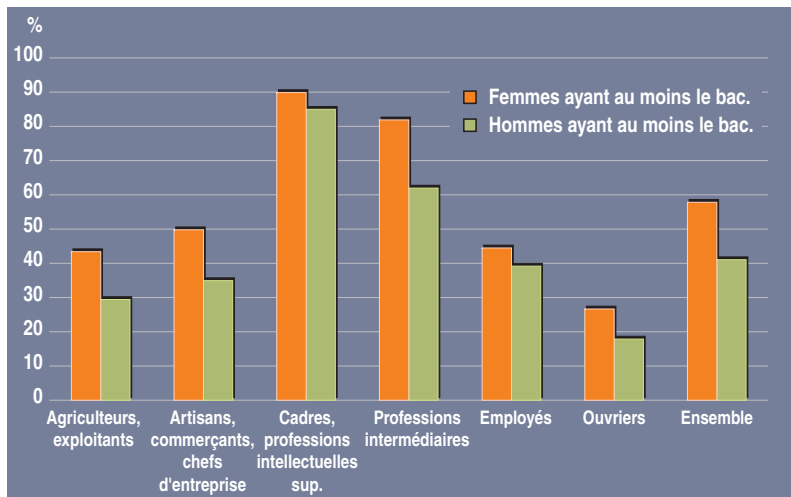
mêmes métiers que les hommes. Elles occupent davantage les métiers les moins valorisants. Par exemple, les femmes sont majoritaires au sein du secteur des banques et assurances, activité à haut niveau d'encadrement. Pourtant, elles occupent plutôt les postes les moins qualifiés (employés, techniciens) alors que les métiers à responsabilité restent l'apanage des hommes. Ceux-ci sont trois fois plus nombreux à exercer des fonctions de cadre dans ce secteur. De même, le commerce est une activité assez féminisée, les femmes y occupant 47 % des emplois. Mais là encore, hommes et femmes n'y ont pas les mêmes attributions. Les femmes sont 4 fois plus fréquentes que les hommes dans les métiers de vendeur, caissier ou secrétaire mais sont nettement minoritaires parmi les cadres.

Plus diplômées mais moins souvent en emploi

Pour autant, cette inégalité face à l'emploi ne peut pas s'expliquer par le niveau de diplôme. En effet, les femmes réussissent globalement mieux leur scolarité que les hommes. En Corse, la part de femmes ayant au moins le baccalauréat est très largement supérieure à celle des hommes : 46 % des femmes de 15 à 64 ans contre 37 % des hommes. La proportion de diplômés de l'enseignement supérieur est également favorable aux femmes. Le diplôme facilite l'insertion dans l'emploi mais son rôle est moins déterminant pour les femmes que pour les hommes. En effet, 77 % des femmes diplômées de l'enseignement supérieur ont un emploi, contre 85 % des hommes. De même, posséder un diplôme

A catégorie sociale égale, les femmes toujours plus diplômées que les hommes

Part des femmes et des hommes ayant au moins le bac. par catégorie socioprofessionnelle en Corse en 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006.

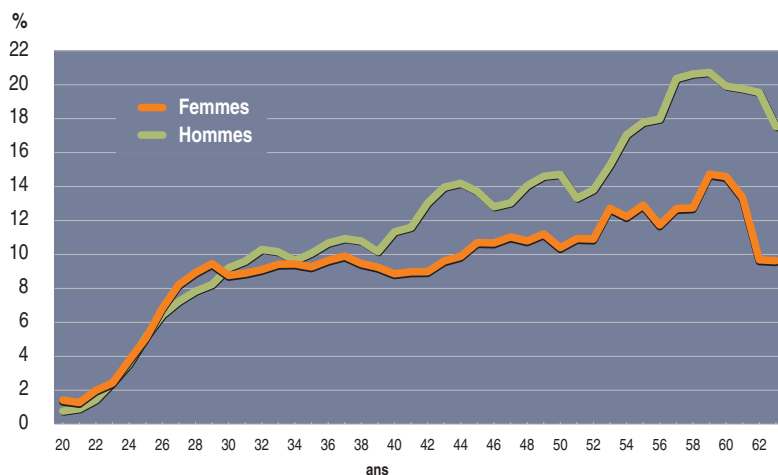
professionnel bénéficie moins aux femmes : 65 % des détentrices du baccalauréat technologique ou professionnel travaillent contre 78 % pour les hommes. Enfin, ne pas avoir de diplôme est extrêmement pénalisant pour l'emploi féminin. Seulement 32 % des femmes sans diplôme occupent un emploi contre 61 % des hommes.

Souvent surqualifiées dans leur emploi

Un diplôme favorise l'insertion dans la vie professionnelle mais il ne garantit pas autant la « qualité » de l'emploi pour une femme que pour un homme. En effet, bien que plus diplômées, les femmes occupent des postes moins valorisants que les hommes. Elles sont ainsi souvent surqualifiées dans leur emploi. A catégorie sociale égale, elles sont davantage diplômées. C'est très fréquemment le cas parmi les professions intermédiaires. Les femmes exerçant une profession d'employé sont aussi très souvent surqualifiées : 44 % des employées ont le baccalauréat ou un diplôme de l'enseignement supérieur contre 39 % pour les hommes. Cet écart de qualification est très sensible pour les employés administratifs de la fonction publique et, dans une moindre mesure, pour les employés administratifs d'entreprise dans le secteur privé. De même, 27 % des ouvrières ont au moins le baccalauréat contre 18 % des ouvriers.

Le parcours professionnel plafonne pour les femmes de plus de 35 ans

Proportion de cadres parmi les actifs en emploi par sexe selon l'âge en Corse en 2006



Lecture : parmi les hommes de 56 ans en emploi, 18 % sont cadres.

Source : Insee, Recensement de la population 2006.

Les parcours professionnels féminins moins valorisants

Par ailleurs, l'accès aux emplois les plus qualifiés est inégalitaire. Les femmes sont cadres parce que leur diplôme le leur permet, mais beaucoup moins grâce à leur parcours professionnel. En effet, les femmes cadres sont généralement plus diplômées que leurs homologues masculins. L'écart est assez faible pour les jeunes mais ne cesse de s'amplifier avec l'âge. Ainsi, entre 30 et 35 ans, 85 % des femmes cadres ont un diplôme du supérieur, contre 78 % des hommes du même âge. Entre 50 et 55 ans, l'écart atteint 10 points.

Corrélativement, il est beaucoup moins fréquent pour une femme d'accéder à la fonction de cadre par son parcours

professionnel et son ascension sociale. En dessous de 35 ans, tant que le diplôme conditionne l'accès aux postes de cadres, l'emploi féminin et l'emploi masculin comptent la même part de cadres. En revanche, après 35 ans, alors que l'expérience professionnelle permet d'accéder à des fonctions d'encadrement, l'écart se creuse continûment entre hommes et femmes. A 35 ans, environ un homme ou une femme sur dix est cadre. A 50 ans, la proportion de cadres n'a pas varié chez les femmes mais a atteint 15 % chez les hommes. Ainsi, on compte presque autant de femmes que d'hommes parmi les cadres de moins de 35 ans mais elles sont deux fois moins nombreuses chez les cadres de plus de 50 ans. Les femmes peinent à accéder à des postes élevés dans les hiérarchies professionnelles. Ce phénomène, couramment nommé « plafond de verre » par les sociologues, semble particulièrement marqué sur le marché du travail insulaire. Les obstacles qui entravent la progression des femmes sont nombreux. Ils relèvent notamment d'orientations et de choix professionnels, qui leur permettent de mieux concilier vie professionnelle et familiale.

Le travail à temps partiel des femmes moins fréquent qu'ailleurs

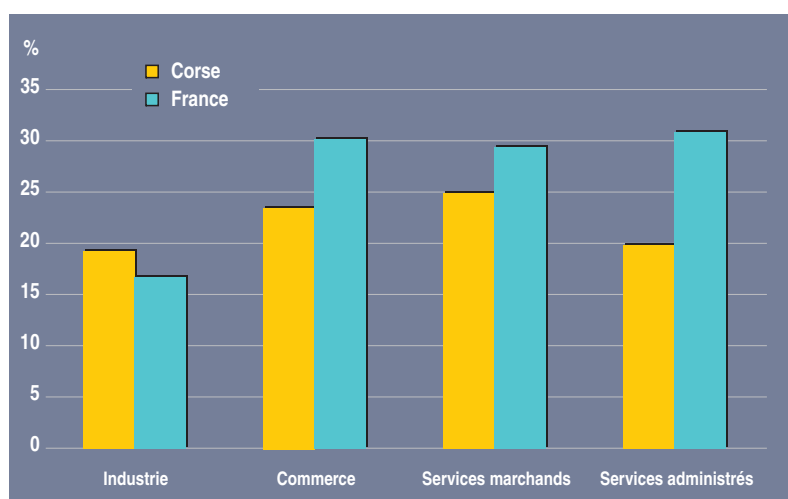
Ainsi, le recours au temps partiel est un levier pour les femmes désirant consacrer davantage de temps à leur famille. Le travail à temps partiel est certes parfois contraint mais il peut aussi relever d'un choix délibéré des femmes en emploi. En Corse, le travail à temps partiel concerne 22 % des femmes contre seulement 6 % des hommes.

Mais le temps partiel féminin est moins fréquent sur l'île qu'au niveau national (29 % en moyenne). Il est notamment très faible au sein des services administrés (santé, action sociale, éducation, administration) où seulement 20 % des femmes sont à temps partiel contre 31 % au niveau national. Dans ces secteurs, où le temps partiel n'est que rarement contraint, les femmes insulaires choisissent donc de travailler plus que leurs homologues du continent. Dans les activités marchandes, le recours au temps partiel est également plus limité en Corse qu'en moyenne nationale (24 % contre 27 %). Ce phénomène est général à l'ensemble des secteurs de l'économie marchande (à l'exception de l'industrie) et reflète donc un comportement spécifique des femmes de Corse sur le marché du travail.

Ce faisant, l'opportunité de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale grâce à un temps de travail réduit s'en trouve limitée et de nombreuses femmes en Corse se retirent complètement du marché du travail. Ainsi, l'inactivité féminine est nettement plus répandue qu'au niveau national, pesant sur le taux d'emploi féminin. ■

Les femmes moins souvent à temps partiel en Corse

Part des femmes travaillant à temps partiel selon le secteur d'activité en Corse et en France en 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006.

Définitions

Population inactive : population qui n'est ni en emploi ni au chômage : élèves, étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...

Taux d'emploi : rapport entre la population ayant un emploi et la population totale de même sexe et de même âge.

Taux de féminisation de l'emploi : part de l'emploi occupé par des femmes.

Sources

Recensement de la population de 2006 : les résultats sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008. Elles décrivent la situation de l'année 2006.

Recensement de la population 1999.